

#COVID 19 – Impacts pour les associations sportives

Résultats sectoriels de l'enquête du Mouvement associatif

Cette enquête s'inscrit dans le dialogue instauré, dès l'entrée en vigueur des premières mesures, entre les autorités publiques et le Mouvement associatif, en lien avec le Réseau National des Maisons d'Associations. Dès le 20 mars dernier, le Mouvement associatif, au plan national et en Nouvelle-Aquitaine, s'est mobilisé pour donner la parole aux responsables des associations : au 30 mars, on comptabilisait 1 415 réponses en Nouvelle-Aquitaine parmi 16.175 réponses au plan national.

Cette enquête mise en œuvre par l'association Recherches & Solidarités vise à :

- analyser les impacts humains et économiques de l'épidémie, sur la situation des associations,
- préciser les moyens qui leur permettraient, à court et moyen terme, de les limiter.

Précautions de lecture : il s'agit d'éléments sectoriels bruts de niveau national. On note cependant que les données nationales et régionales Nouvelle-Aquitaine sont concordantes, autorisant une extrapolation des données nationales du secteur sportif en Nouvelle-Aquitaine. Les chiffres clés pour le secteur sportif sont mis en regard des chiffres régionaux Nouvelle-Aquitaine (tous secteurs).

Impacts sur l'activité des associations sportives :

- Dans le sport 76% des associations sont à l'arrêt contre 66% au niveau régional tous secteurs confondus.
- Seulement 12% [20% dans le reste de la Nouvelle-Aquitaine] parviennent à maintenir une petite activité, inférieure à 20%.
- Les annulations ou reports d'évènements sont massifs pour le secteur sportif : 90% des associations sont concernées [87% au régional tous secteurs] et pour 44% des associations sportives, ils sont au cœur de leur activité.

Emploi :

- Parmi les employeurs associatifs dans le champ sportif de la région, 75% [67% au niveau régional, tous secteurs confondus] ont déposé une demande de chômage partiel, 28% ont recours au télétravail [57% au régional] et 12% à l'arrêt de travail pour garde d'enfants. En fait, seulement 3% [13% au régional] ont pu maintenir un travail en présentiel, bien sûr avec respect des mesures préventives.

Ressources et trésorerie :

- La perte de revenus d'activités est significative pour 35% des associations sportives [27% au niveau régional, tous secteurs confondus], avec déjà des difficultés de trésorerie perceptibles pour 30% [25% au niveau régional] d'entre elles.

- Une trésorerie plutôt supérieure aux autres secteurs associatifs : 30% des associations sportives déclarent disposer de plus de 6 mois de trésorerie, 27% entre 3 et 6 mois, 22% de 3 mois ou moins [24% au niveau régional global].

Mobilisation

- Les associations sportives ont été parmi les plus mobilisées pour relayer les messages officiels : 64% des associations sportives contre 48% en moyenne des associations de la région.

Besoin de soutien et d'accompagnement Les attentes sont nombreuses concernant :

- 1. *Le maintien des partenariats financiers* : 35% des associations dans le champ sportif, 27% tous secteurs confondus en Nouvelle-Aquitaine.
- 2. *Des facilités de trésorerie* : pour 25% des associations dans le champ sportif, 21% tous secteurs confondus 25% en Nouvelle-Aquitaine.
- 3. *L'assistance et de la protection juridique pour trouver, si besoin, des solutions adaptées aux circonstances* : c'est le cas pour 22% dans répondants du secteur sportif vs 19% au régional global.

--

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine est l'instance représentative des dynamiques associatives du territoire. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative, à échelle régionale. C'est un lieu d'interlocution politique indépendant qui œuvre à diffuser les principes et valeurs des associations.

MISSIONS :

- Promouvoir la vie associative dans sa diversité
- Représenter le monde associatif en région
- Favoriser la reconnaissance pleine et entière des associations par les pouvoirs publics